



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

compagnies

Question écrite n° 59714

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur la reprise du trafic aérien. En effet, après avoir connu une violente chute d'activité et de graves pertes au premier semestre, différents médias font état d'une reprise de la fréquentation des passagers et une embellie prévisible du trafic du deuxième semestre. Il lui demande s'il peut valider ces informations ou les infirmer.

## Texte de la réponse

Au premier semestre 2009, le trafic aérien a fortement baissé. En France, le recul a été de 6 % par rapport au 1er semestre 2008, en nombre de passagers, et de 8 %, en nombre de mouvements. Le constat est identique au niveau mondial avec un recul de 7,6 % en nombre de passagers. La baisse de trafic s'est montrée, il est vrai, un peu moins forte au 2e trimestre (- 4 % de passagers en France, - 8 % de mouvements). Certains y ont vu des signes d'amélioration, que les résultats des trafics d'Aéroports de Paris (ADP) de juillet (- 3,1 %) et d'août (- 3,5 %) semblaient conforter. Mais les résultats depuis septembre, annoncés par les transporteurs aériens, ne traduisent pas encore le retour de la croissance : Air France-KLM, par exemple, a encore perdu 3,7 % de trafic et ADP 4 %. Si les pertes, en termes de trafic de passagers, devraient s'atténuer dans les prochains mois, il convient de souligner qu'en 2009 les compagnies aériennes ont enregistré des baisses de recettes de 10 % à 20 % et l'Association internationale de transport aérien (International Air Transport Association, IATA) prévoit une perte de 11 milliards de dollars pour la profession, cette année. En effet, à la baisse du nombre de passagers, s'ajoutent une désaffection pour les classes de transport à haute contribution et un report de la clientèle vers les tarifs économiques, ce qui diminue la recette unitaire par passager. Les compagnies aériennes ont réagi en réduisant leurs capacités de manière à maintenir des taux de remplissages élevés de leurs avions, ce qui permet de rétablir progressivement leur équilibre financier. 2010 devrait connaître une légère reprise et la situation du secteur devrait donc s'améliorer. Les mesures de relance et de soutien à l'activité engagées par le Gouvernement devraient y contribuer, le transport aérien étant particulièrement sensible aux variations de l'économie.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59714

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 septembre 2009, page 9194

**Réponse publiée le** : 12 janvier 2010, page 399